

LE PEUPLE

DE LYON

ABONNEMENTS

Un an 6 fr. | Six mois 3 fr.

(Les annonces se traitent à forfait)

Journal socialiste paraissant le Samedi

ORGANE des TRAVAILLEURS

Les Manuscrits non insérés ne sont pas rendus. — Adresser les correspondances à M. le Directeur du PEUPLE

BUREAUX

120, rue Garibaldi, Lyon

Vente en gros : M^{me} Evrard, 23 rue Thomassin, Lyon

M. du Hault de Pressensé à Lyon

LA RÉUNION DE VAISE. — UNE FUITE PITEUSE

LA SEMAINE COMIQUE ILLUSTRÉE A LA 4^{me} PAGE

Le "Peuple" est COMPOSÉ et TIRÉ par des Ouvriers syndiqués.

Nos Dessins-Charges

Par suite d'un contre-temps regrettable, notre dessin n'a pu être prêt assez tôt pour le présent numéro. Nous le publierons donc la semaine prochaine.

La semaine dernière, le Peuple a paru avec un jour de retard, incident regrettable dû à des circonstances d'ordre purement matériel.

Néanmoins, la Lucullus déjà triomphait ! A Saint-Etienne surtout, la bande à Lédin était dans l'ivresse. On nous affirme que l'on a bu le champagne à la mort du Peuple chez Barrabas, naturellement !...

Fausse joie ! Enivrement trompeur ! Le Peuple n'est pas mort ! Il n'a pas du tout envie de mourir.

Au contraire, désormais, il sera plus fort que jamais et plus que jamais décidé à mener le bon combat pour les idées et les principes contre tous les fustistes et tous les saltimbanques, quels que soient les partis auxquels ils appartiennent.

N. D. L. R.

Vive la Reine !

Le député socialiste italien Morgari étant venu faire une conférence à Marseille, sur la solidarité internationale des travailleurs, le gouvernement du Bloc l'a fait expulser par la police comme un pickpocket.

Tous les socialistes ministériels ont applaudi. Vive Millerand ! vive Galliffet ! vive Jaurès !

En même temps, le gouvernement du Bloc entourait d'honneurs le préfet italien Colomati, prêchant à Lyon la solidarité internationale des calotins, et le nonce pontifical Lorenzelli, prêchant partout la suprématie de l'Eglise sur les patries terrestres.

La sociale du Jourdain redoublait d'applaudissements ; le pieux seigneur de Pressensé déclarait qu'il faut agencouiller « l'Eglise devant la Croix, et le monde devant l'Eglise. »

Maintenant, le ministère Combes renchérit sur le ministère Waldeck-Rousseau.

A Marseille, les juges correctionnels viennent de condamner à six mois d'emprisonnement les ouvriers italiens Piccolo et Dacchino, qui avaient lancés des tomates dans la direction de l'équipage ministériel, le 9 août dernier.

Le décalotté Combes n'avait pas été blessé, ni même atteint par ces redoutables légumes.

Mais les magistrats justifient la sévérité de leur sentence sur ce que « les prévenus, en qualité d'étrangers, n'avaient pas le droit de se mêler à nos discussions intestines. »

Dans quelques jours, le roi d'Italie arrive en grande pompe pour se mêler à nos discussions intestines : car son voyage a pour but, comme ceux d'Edouard VII, d'affirmer le prestige de la République bourgeoise qui s'est faite la complice de tous les gouvernements d'oppression.

La République actuelle — nous en avons donné vingt preuves frappantes — est considérée par les monarchies européennes comme une sûre garantie contre l'agitation révolutionnaire dont la France était autrefois le foyer.

La police française et la bande Jaurès mouchardent, pour le compte des despotes, les réfugiés étrangers ; le gouvernement français les traque, les expulse ou les extrade.

La reine d'Italie accompagnera son auguste époux à Paris.

Les journaux publiaient récemment le récit d'une grande chasse royale au château de San Giacomo, dans le val di Gesso.

Une armée de rabatteurs avaient groupé un millier de chamois qu'on forçait de défilé à vingt pas devant la reine.

Cette douce créature, armée d'une carabine, abattit quelques douzaines d'animaux ; ensuite, avec son couteau de chasse, elle alla fouiller les blessures et les corps pantelants, pour examiner l'effet de ces balles ; elle montrait avec orgueil ses mains rouges de sang.

C'est par les chamois qu'on commence, c'est par le peuple qu'on finit.

Mais la maison de Savoie a commencé depuis longtemps. Elle égorge de pauvres bêtes en attendant l'occasion d'égorger encore des hommes.

Les bagnes italiens sont pleins de ses victimes. « Tirez fort ! visez justes ! » criaient les riches bourgeois de Milan aux dernières mitrilles d'ouvriers ; et les troupes royales s'acquittaient en conscience de leur besogne.

Notre Loubet qui se livre aux mêmes boucheries que la reine d'Italie dans les chasses de Compiègne et de Rambouillet, et qui a royalement fusillé son bon peuple à La Martinique, à Chalon, à Hennebont, fera très bonne figure auprès des nobles visiteurs.

Le Protocole s'occupe activement de régler les détails de la réception.

Il a même attribué un rôle à la dame de Montélimar, plus affamée de réclame et d'exhibitions que la célèbre Lucie Faure...

De par la Constitution, la femme du Président de la République n'existe pas ; on l'ignore ; jamais le vieux Grévy, qui fut le seul président républicain de notre étonnante République, n'aurait mêlé sa moitié aux parades officielles. Mais la femme de Sadi Carnot et la fille de Félix Faure ont introduit la mode de jouer aux têtes couronnées.

La mère Loubet — la mère Emile, comme on dit à Montélimar — veut dépasser les précédentes, naturellement. Aux salons de peinture, elle se fait représenter dans les attitudes de la feue reine Victoria, avec un manteau impérial sur les épaules ; aux représentations de gala, on la voit avec des diadèmes sultanesques.

Aujourd'hui, le Protocole décide qu'elle tiendra compagnie à la reine d'Italie, dans un équipage officiel attelé à la Daumont, pour l'entrée dans la capitale, pour la revue de Vincennes, pour les cérémonies de l'opéra. Les deux souveraines iront ensuite fusiller (pour s'entretenir la main) les faisant nationaux de Rambouillet.

Sur leur passage, le Baron Millerand, le vidame de Hault de Pressensé, le sire Jaurès de Bessoulet et toute la valetaille socialo-ministérielle feront la haie, l'échine pliée, criant :

« Vive le Roi ! vive la Reine ! vive l'Armée ! vive l'ordre des choses ! »

Le vieil Amilcare Cipriani, ci-devant forçat, dirige le chœur de la « Petite République ».

Ça marche, la Révolution.

Urbain GOHIER.

Bataille

EN PROGRÈS....

Nous sommes en progrès, de plus en plus en progrès, comme disent les Briand et les du Hault de Pressensé.

Nous ne pouvons avoir certainement un meilleur gouvernement que celui de M. Combes et de ses collègues.

On le sait, un seul avait eu autant de valeur : celui de M. Waldeck-Rousseau auquel il succède.

Le ministère où M. Millerand brillait comme une étoile de première grandeur a eu cependant un avantage considérable sur celui de M. Combes.

Il a réussi, lui, à faire fusiller des travailleurs un peu partout, à Chalon et à La Martinique.

Il a réussi, lui, à faire condamner les socialistes français que cette nouvelle méthode n'enthousiasmait pas, et à faire expulser les socialistes étrangers qui prenaient cette République oligarchique au sérieux, pour une vraie République.

Mais voilà que M. Combes et ses collègues commencent à se mettre dans le mouvement.

Ils ont déjà essayé à se faire la main à Hennebont et à Lorient. Ce n'était qu'un début timide ; il va y avoir de grands progrès.

Des grèves importantes viennent d'éclater dans le Nord, à Armentières notamment.

La plupart des usines de tissage ont été désertées par les travailleurs qui formulent de légitimes revendications. S'ils n'ont pas déjà obtenu satisfaction, la grève doit-être générale au moment où nous écrivons.

Or, voici la note que publiaient mardi les journaux de Paris :

« De tous les points de la région des troupes sont arrivées à Armentières pour assurer l'ordre. »

« C'est ainsi qu'ont été, jusqu'ici, concentrés 180 gendarmes, un bataillon du 127^e de ligne, de Valenciennes ; un bataillon du 43^e de ligne et deux compagnies du 16^e chasseurs, de Lille ; une compagnie du 73^e, de Béthune ; une compagnie du 33^e, d'Arras ; deux escadrons du 19^e chasseurs, de Lille, et deux escadrons du 4^e cuirassiers, de Cambrai. »

« Le lieutenant-colonel Lussieu, qui commande ces troupes, a divisé le territoire en deux secteurs : le premier sous les ordres du commandant Escudieu, du 43^e ; le second commandé par le chef de bataillon Français, du 127^e. »

« Chaque compagnie est divisée en trois groupes gardant chacun une usine, sous les ordres d'un officier. »

Cela marche très bien, admirablement ! On voit que les lauriers de M. Constans, pour Fourmies, et de M. Waldeck-Rousseau, pour Chalon et la Martinique, empêchent M. Combes de dormir. A lui aussi, il faut son petit massacre d'ouvriers.

Il n'est pas douteux que cela vaudra à M. Combes de nouvelles louanges de la part de son protecteur Jaurès et de son commis-voyageur Briand.

Le progrès est en marche...

Jules DELMORES.

MOTS DE COMBAT

.....Les machines qui marquent le triomphe de la science, deviennent, par suite des conditions antithétiques du lien social, les instruments qui prolifèrent des millions et des millions d'aristocrates et de paysans libres. Les progrès de la technique, qui remplissent de commodités les villes, rendent plus misérable et plus abject la condition des paysans, et dans les cités mêmes, plus humble, la condition des humbles. Tous les progrès du savoir ont servi jusqu'ici à différencier le clan des savants et à tenir toujours plus éloignées de la culture les masses qui, attachées à l'incen-

sant travail quotidien, alimentent ainsi tout ! la société...

Antonio LABRIOLA.

Essais sur la conception matérialiste de l'Histoire. (Page 167).

—O—

.....Un Sage de l'antiquité a dit : Dieu est un cercle dont le centre est partout et la circonférence nulle part.

Petits ergoteurs chrétiens, quand vous aurez des idées comme celle-là, on vous permettra de parler.

PIGAULT-LEBRUN.

(Le Citateur)

Chansons

LES GUEUX

Air ; Les Gueux de Béranger.

Les gueux, les gueux
Sont des malheureux :
S'ils s'aimaient entre eux,
Tout irait mieux.

On n'en est plus aux rengaïnes,
Aux refrains de l'ancien temps,
Car le sang bout dans nos veines
Et nous sommes mécontents !

Les gueux sont nombreux en France,
Mais ils ne comptent pour rien,
Car ils ont maigre pitance
Et les autres vivent bien.

Las d'ensemencer la terre,
De fabriquer des outils,
Ils récoltent la misère
Et de bons coups de fusils.

Ils fabriquent pour leur maître
Des habits et des souliers,
Mais ils n'ont rien à se mettre
Et leurs enfants vont nus pieds.

Pour tous ces gueux à plat ventre,
L'amour même est hors saison,
Car lorsque la misère entre,
L'amour quitte la maison.

On leur prône la patrie,
La gloire et la charité,
Pour qu'ils supportent la vie,
Le jeûne et la pauvreté.

Pour bien finir leur carrière,
Lorsqu'ils sont vieux et fourbus,
Il leur reste la rivière
Ou la corde des pendus.

Mais un beau jour la famine,
Les chassera de leurs trous
Pour danser la capucine
Et faire comme les loups !

Les gueux, les gueux,
Sont des malheureux :
S'ils s'aimaient entre eux,
Tout irait mieux.

J. B. CLÉMENT.

Jurisprudence ouvrière

Les lois sociales hongroises

Les lois d'assurance que la Hongrie a mises en vigueur dans les dix dernières années, et qui se sont inspirées à beaucoup d'égard des lois allemandes et autrichiennes, sont des plus intéressantes. Ce qui leur mérite surtout l'attention, c'est qu'elles ont été conçues d'abord dans l'intérêt des travailleurs agricoles, alors que cette catégorie de la population a été plutôt négligée dans les autres pays. Mais le fait n'a rien d'étrange, car la Hongrie est avant tout une contrée agricole, où les usines commencent seulement à surgir.

Une première loi de 1891 a établi l'assurance contre la maladie. Cette assurance est obligatoire en son principe, mais l'ouvrier peut choisir la caisse à laquelle il entend s'affilier.

La loi de 1900 a institué une caisse de secours pour les travailleurs ruraux. Cette caisse est alimentée par les ouvriers qui versent de 3 fr. 75 à 10 fr. 50 par an, par les patrons et par l'Etat. Elle donne des annuités de vieillesse et d'invalidité et des secours pour accidents. L'annuité de vieillesse peut atteindre 215 francs.

A l'heure présente, la Chambre est saisie d'un projet sur les accidents qui concerne spécialement les ouvriers des fabriques.

La loi est assise sur le principe de la mutualité corporative et sur l'obligation intégrale du patron de payer les indemnités.

S'il y a litige, il doit être tranché par les tribunaux arbitraux mixtes avec recours aux offices d'Etat de Hongrie ou de Croatie.

Les indemnités prévues sont analogues à celles qui sont allouées par les lois en vigueur dans les autres pays.

—O—

On a beau nous dire que notre République bourgeoise actuelle, avec ses Combes, ses Waldeck-Rousseau et ses Millerand, est le meilleur régime c'est encore dans les monarchies qu'il faut aller chercher la meilleure législation ouvrière.

Chez nous, la démocratie est un mot dont on parle beaucoup et qu'exploitent les politiciens.

Mais ce n'est pas du tout une réalité. Ce n'est pourtant pas avec des mots que les travailleurs français peuvent garantir leur existence et assurer leur sécurité.

J. D.

La Séparation des Eglises ET DE L'ÉTAT

L'Anticléricalisme de Briand

La proposition de séparation des églises et de l'Etat déposée par le F. de Pressensé, a créé de profondes occupations au député de la première circonscription de Saint-Etienne.

En effet le Renard avait été chargé d'établir un rapport sur cette grave (!) question. Et, comme toujours, Briand s'est acquitté de sa tâche à la satisfaction générale.

Ah ! il fallait voir, lorsque ces temps derniers, au cours de ses deux parolottes où il encensa Combes, son visage s'irradiait de joie lorsqu'il déclarait l'honneur (?) que lui avaient fait ses collègues en lui confiant le rapport de ce grand projet de loi !

Le farouche anticlérical allait pouvoir enfin les mater tous ces cafards !

C'est ce qu'il fit. Plus de cafards rétribués à l'occasion de leurs fonctions.

Mais, que diable, il faut-être humain et bon pour être socialiste (n'est-ce pas Barbe-en-Bois) ; les raticheux ne touchent plus d'émoluments, leurs fonctions étant supprimées, mais il faut que chacun vive et alors comme ces empoisonneurs d'intelligence humaine ont bien mérité des Lucullus, il est prévu dans le rapport du socialiste et très humanitaire Briand, une pension minimum de 600 francs en faveur de toute la bande du pape.

Toutefois, comme il est dit dans les théories socialistes de Briand Jaurès de Pressensé : A chacun selon son mérite, les plus grands atrophiateurs de cerveaux, qui sait ? peut-être les meilleurs flammidiens (au point de vue physiologique s'entend) seront susceptibles d'obtenir une pension de 2.000 francs !

En somme, ce n'est que justice.

En outre, comme M. Briand est un homme imbu d'orthodoxie libertaire, il prévoit, toujours dans son rapport, qu'il est de nécessité impérieuse d'assurer la plus grande liberté à l'exercice du culte.

De Mun, pas plus que Gayraud du reste, n'eussent été plus bienveillants à l'égard des marchands d'eau sale vulgairement dénommés marchands d'eau bénite !

Si Léon XIII a quelquefois tremblé à l'idée du sort terrible qu'il serait fait à son armée de calotins dans le cas où la République démocratique ne voudrait plus faire injure à son nom, les mannes de « l'Infaillible » peuvent être tranquilles. Un Briand s'est trouvé sur le chemin des réformateurs et a fait la réforme !

Bravo ! Briand, à votre prochaine venue dans notre excellente région, nous ne craignons pas, pour vous rendre l'honneur que vous méritez, de nous époumonner en criant avec les ouvriers de la mine, de l'atelier et de l'usine pour lesquels vous vous montrez pleins de sollicitude : Vive la calotte ! Vive Briand !

Pierre DELOCHE.

Les Abonnements sont reçus dans tous les Bureaux de poste.

Le Congrès de Dresde

AUX LUCULLUS

Interviewé par un journal parisien sur la portée du Congrès de Dresde, le citoyen docteur Meslier, député de la Seine, a fait les déclarations suivantes :

Le député de Saint-Ouen n'appartient pas au « Parti socialiste de France ». Ses déclarations sont particulièrement significatives, car elles dénotent la tendance qui se manifeste dans les fédérations autonomes, presque toutes, dès les premiers temps de la scission socialiste, favorable à la politique de M. Jaurès.

Nous prions les camarades de bonne foi dans la barque ministérielle de bien réfléchir aux déclarations suivantes faites par Meslier :

— J'ai assisté, nous dit-il, aux premières séances du Congrès de Dresde, et il a produit sur moi une profonde impression. Dans la vaste salle du Trionon, plus de trois mille auditeurs se pressaient, avides d'entendre la parole ardente et enflammée de Bebel, dont le profil d'athlète nerveux et musclé se détachait au fond de la salle, sur le mur blanc.

Lorsque les périodes, éloquentement déroulées, avaient fini de tomber dans le silence de l'assemblée, la foule se levait, enthousiaste, et la salle retentissait en ovations chaleureuses.

La crise qui a, si violemment, déchiré le parti spécialiste en France, a eu son retentissement douloureux dans tout le socialisme mondial.

Vous savez, du reste, que c'est une vieille loi historique, et que tout déchirement politique ou social en France a sa répercussion dans tous les pays.

L'Allemagne socialiste s'est inscrite, cependant, à notre propre expérience.

L'évolution régressive, que d'aucuns préconisent chez nous, n'aura fait que toucher légèrement sans les pénétrer, les socialistes allemands.

Seules, quelques individualités brillantes qui avaient été attirées au socialisme par des motifs d'habileté, s'agitent, maintenant, au milieu de l'indifférence générale.

Bebel, dans sa dialectique merveilleuse, dans son argumentation précise et serrée, scandée, parfois, par des cris de colère, a montré la pente dangereuse, où des chefs trop habiles en France, comme en Allemagne, voulaient faire glisser le parti socialiste.

Quand on ouvre la porte aux compromissions, on ne peut plus la fermer, et un beau matin, les intrus vous disent : « Nous sommes, ici, dans notre parti ; c'est à vous d'en sortir. »

N'a-t-on pas vu, dans la dernière législature, en France, les socialistes, nouvelle manière, émettre des votes dont de simples radicaux auraient rougi ?

Rappelez-vous la proposition Vailant sur l'assistance obligatoire et regardez à l'« Officiel » le bilan de la trahison...

Voyez aussi la diminution croissante de la propagande dans le pays.

Qui va se coucher dans le trébuchement de Dioclétien, ne peut faire retentir sur le forum la parole nécessaire des constantes révoltes. Quand les estomacs besognent au vomitoire, les cerveaux et les cœurs sont envahis par la paresse. Le pouvoir amoindrit les énergies et la distribution des prébendes excite les convoitises.

Les décisions du congrès de Dresde

et ses flétrissures auront un retentissement profond dans le prolétariat français qui maintiendra le jugement en changeant les noms.

Je puis affirmer, surtout, que toutes les organisations ouvrières que je représente et que j'ai visitées parlent cette opinion.

Les socialistes ne peuvent, en effet, rester entre deux selles : ils sont et doivent être, pour ou contre les pouvoirs bourgeois et capitalistes.

Le reste n'est qu'argutie misérable et le prestige de l'éloquence ne saurait cacher la pauvreté morale.

Pour me résumer : le socialisme sincère triomphera inévitablement du socialisme officiel que ses représentants les plus autorisés veulent entraîner sur le chemin des Canossas capitalistes.

Leurs fameuses lois

Journée de 8 heures. — La retraite. — Les délégués mineurs.

Les mineurs sont comblés de faveurs, d'après Jaurès et Briand, naturellement.

J'ai déjà parlé de toutes ces faveurs. J'y reviens encore.

On donne aux mineurs la journée de 8 heures. Bienfait inappréciable, devant nos Lucullus.

Seulement, cette journée de 8 heures est sans effet, car on ne supprime pas la tâche.

Les mineurs sont taxés. Ils doivent faire le même travail en 8 heures qu'en 10 heures, sinon le salaire est diminué.

Le salaire est augmenté ou diminué au gré des exploitants.

Il n'y a pas de minimum de salaires. On voit donc que cette journée de 8 heures, ainsi comprise, n'est qu'une vaste blague !...

Et pour la retraite n'en est-il pas de même ?

On veut donner une retraite de 300 fr. aux mineurs âgés de 35 ans, ayant 30 ans de service.

Comment un ouvrier peut-il, arriver à cet âge et avoir cette durée de services puisque les compagnies renvoient qui elles veulent ; puisqu'elles n'embauchent plus les ouvriers débouchés âgés de plus de 40 ans.

Ce n'est pas 300 francs de retraite que l'Etat donne à ses fonctionnaires.

Ils en ont 12000 et même 13000 f. Et on ne leur demande que 25 ans de service durant lesquels ils ont palpé encore de magnifiques appointements.

Pour que cette retraite des mineurs ne soit pas une blague il faut qu'elle soit proportionnelle et obligatoire.

Nous a-t-on assez vanté la loi sur les délégués mineurs ? Elle révet, en effet, quant à l'apparence, un caractère très sérieux d'utilité.

Dans la pratique, il n'en est cependant rien. On ne tient pas compte des rapports des délégués, qui sont sans sanction. Le délégué peut faire tous les rapports qu'il voudra, c'est comme s'il chantait « Vien Poupoule » ou « Viens Pipite », chez les Lucullus !

C'est autant de paperasseries qui dorment dans les cartons de la Préfecture.

L'autre jour, j'ai parlé de la loi sur les caisses de secours des mines. J'ai montré de quelle façon déplorable elles étaient obligées de fonctionner.

On voit donc que tout ce qui a été fait pour les mineurs et que l'on prône tout, c'est surtout du battage.

Mais les mineurs commencent à voir clair. Ils prennent conscience de tout ce battage.

Je parlerai prochainement de la sous-commission d'enquête venue à Saint-Etienne, après la grève.

C. GIRAUD.

Du Haut de Pressensé

A LYON

UNE PITEUSE RÉUNION

Le battage anticlérical. — Entre Lucullus et socialistes révolutionnaires.

De nombreuses et grandes affiches avaient annoncé dans tout Lyon et sa banlieue, pour le dimanche 4 octobre, la grande conférence contradictoire que M. du Haut de Pressensé devait donner à Vaise, brasserie Comte.

L'éminent orateur devait exposer son projet sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Oh ! déception, 300 personnes, à peine, étaient venues et la grande majorité était composée d'adhérents à la fameuse Fédération socialiste autonome du Rhône et d'employés de mairie, de marchés, d'administration, etc., fidèles soldats de la Lucullus.

A 2 heures et demie l'on annonce l'ouverture de la séance et les Lucullus selon leur habitude, veulent imposer à l'assemblée un bureau d'office.

Une vingtaine de socialistes révolutionnaires sont dans la salle. Ils protestent.

Les Lucullus vocifèrent.

Bravant tout cela, le citoyen Terry monte à la tribune et demande, qu'envers et contre tout, la réunion étant publique et contradictoire, l'assemblée désigne son bureau.

Devant cette attitude, ces messieurs de la Lucullus daignent enfin accepter et, comme ils sont en nombre, ils désignent M. Voldier pour président.

Le farouche mangeur de curé, propriétaire, socialiste à l'eau de rose et avant tout frère, préside donc et déclare la séance ouverte.

Il présente M. de Pressensé, bien connu de tous pour sa « noble » conduite

dans l'affaire Dreyfus. (C'est tout ce qu'il a son actif).

M. de Pressensé se lève, ouvre son robinet oratoire et son estomac va, pendant deux heures, digérer les curés qu'il va bouffer.

Il commence par dire que pendant plus de 30 ans les politiciens ont promis la séparation de l'Eglise et de l'Etat et que cela leur a servi de tremplin électoral.

Lui n'est pas un politicien, mais un fidèle représentant du peuple.

Il passe en revue les divers ministères, s'appuie longuement sur le ministère Méline qui ne voulait pas de cette séparation.

Il oublie de dire que, lui aussi, dans le journal *Le Temps* il la combattait comme il combattait la politique des décrets.

Il arrive au ministère Waldeck et commence ses louanges.

Le citoyen Jacquet ose à ce moment crier : « *Gallifet* ! »

On veut le mettre à la porte, mais personne ne s'approche.

M. de Pressensé continue et montre le ministère Waldeck commençant à manger quelques moines. Ils s'en voyaient beaucoup, paraît-il, tellement les moines sont gras et dodus.

Puis il arrive au ministère Combes continuant la prétendue guerre contre quelques congrégations.

Nous n'avions peur que d'une chose, sérieuse, c'est que le Vatican nous excommunie ; nous aurions été obligés de marcher et autrement. Le Vatican, heureusement, n'en a rien fait et je souhaite de tout mon cœur la séparation de l'Eglise et de l'Etat, ne serait-ce que pour l'émancipation des âmes !

Et alors il commente son fameux projet. Il a bon espoir qu'il passera. Alors qu'aux frais de la princesse ils voyageaient en Bretagne avec son ami Combes, ce dernier l'en a assuré. Tous deux, dans cet inoubliable voyage, ont subi l'expérience de ces derniers mois. (A ce moment, tous deux auraient dû pousser jusqu'à Hennebont).

Puis il termine en souhaitant encore une fois de tout son cœur (comme celui de Krauss) que son projet passe.

M. Voldier le remercie au nom de la Fédération autonome et il n'a guère envie de donner la parole à d'autres citoyens.

Cependant le citoyen Giray l'obtient pour cinq minutes. Giray commence par dire qu'il est très bien placé pour faire et parler de l'anticléricalisme, c'est qu'il est marié civilement et que ses enfants ne sont pas baptisés. Puis il montre tous ces prétendus anticléricals, y compris M. de Pressensé, qui, au Congrès de Tours ont abouti Jaurès faisant baptiser et communier sa fille, Millerand votant le budget des cultes, puis il parle de ce fameux ministère avalueur de curés dont l'un des principaux, le brave général André, va aux offices dans la cathédrale.

Il commente le projet de M. de Pressensé qui sera peut-être admis, mais qui ira rejoindre tant d'autres projets dans les cartons poussiéreux du Parlement.

Il parle aussi du mangeur de curés, Briand, qui demande pour eux, et ce, avec intention, une retraite lorsqu'ils seront hors l'Etat, alors que les ouvriers mis hors de l'atelier par l'âge ou la machine ont la peau.

Puis il définit cette lutte anticléricale que préconisent les Lucullus.

Nous en faisons une autre, dit-il, mais elle frappe tout aussi bien le rabbin, le pasteur que le curé.

Nous la faisons, nous, les mains câleuses, nous les travailleurs, mais nous ne voulons pas du concours des politiciens, des intellectuels, avocats sans cause, médecins sans client.

Manger du curé ne remplit pas le ventre creux des travailleurs et la vraie lutte à mener est celle que nous menons, c'est la lutte des classes, la lutte contre le capital qui enterrera pour toujours, cléricalisme, militarisme, capitalisme.

Tout autre lutte n'est que fumisterie. Une ovation est faite au citoyen Giray et, dans l'assemblée, ceux qui n'ont pas à la patte le fil de la Lucullus, applaudissent les paroles de vérité qu'ils viennent d'entendre (cinq minutes de paroles véritablement socialistes démontent l'argumentation de deux heures de M. du Haut de Pressensé).

Le citoyen Terry, dûment inscrit, veut prendre la parole.

Avec peine on la lui accorde.

Il commence par trouver étrange qu'un cerveau comme celui de M. de Pressensé n'ait compris le socialisme qu'à cinquante ans.

En face de lui Terry a un des manitous de la Ligue des droits de l'homme.

Il croit qu'un socialiste doit en tout temps rendre compte de ses actes et, comme secrétaire de la Commission de défense Chanut, il va demander à M. de Pressensé sa conduite à Paris, vis-à-vis de la folie de l'interné.

Il va lui démontrer, lettres et preuves en mains, les tours qu'il a joués dans cette comédie.

A ce moment quelques Lucullus sautent sur Terry et veulent le descendre de la tribune. Terry reste quand même et va commencer, mais, chose honteuse, Voldier se lève, prend son chapeau et s'en va. De Pressensé et tout le bureau en font autant et sont suivis de la meute Lucullus, tout ce monde quitte la salle.

Les socialistes révolutionnaires entonnent à ce moment la « Carmagnole ».

Vraiment, pour une sortie piteuse, c'en était une.

Ce n'est pas fort pour de prétendus socialistes, de lâcher ainsi vos réunions.

Louis FORESTIER.

Machiavel Augagneur

ET LES

ELECTIONS PROCHAINES

Nous croyons savoir que, dans une conversation intime avec un militant bien connu, Victor Augagneur, dit Embarcure, s'est montré très satisfait du Congrès de Reims, sur un point surtout.

Il est heureux de voir que le Congrès a laissé aux Fédérations départementales l'autonomie en matière électorale, au sujet des alliances à faire avec les partis voisins.

Il compte donc — et il affirme qu'il est déjà certain du résultat — qu'il n'y aura pas, devant lui et ses amis ou compères, de listes révolutionnaires. Il lui suffirait, pour cela, croit-il, d'offrir une place ou deux sur sa liste à un militant ou deux du *Parti socialiste de France* — qu'il ferait échouer, naturellement.

Et le tour serait joué !...

Et les socialistes révolutionnaires, tous ceux qu'Augagneur et sa bande ont traqués et calomniés, seraient baillonnés, réduits à l'impuissance.

Augagneur se trompe, il a fait un mauvais calcul. Il ne baillonnera rien du tout. L'avenir prochain le lui apprendra.

F. R.

COMPLICITÉ des POUVOIRS PUBLICS avec les COMPAGNIES DE TRANSPORTS

Le But qu'ils poursuivent

Le véritable but de la complicité des pouvoirs publics avec les compagnies de transports est la désorganisation des syndicats.

Pourquoi ? Parce que les travailleurs reçoivent dans ce milieu une éducation qui met à nu toutes les iniquités du régime capitaliste, tous les crimes de cette société pourrie qui nous opprime ; parce que les syndicats sont organisés non pas rien que pour obtenir des réformes, mais aussi pour l'émancipation intégrale des travailleurs.

Voilà le vrai motif de cette complicité. Par conséquent, il est facile à comprendre que compagnies et pouvoirs publics ont tout intérêt à les faire disparaître pour pouvoir plus librement continuer leur honteux trafic d'exploitation.

Les diverses fractions de la bourgeoisie sont continuellement à se disputer l'assiette au beurre ; mais, au fond, ils sont tous d'accord pour défendre leurs privilèges lorsque ceux-ci sont menacés.

La tactique employée pour démolir les syndicats varie suivant comme ceux-ci sont puissants. Si c'est un syndicat comme le nôtre, qui comprend encore 700 adhérents assez décidés, on agit avec prudence, avec des moyens louches ; on fabrique des dossiers contre les syndiqués et on s'apaise doucement à tort et à travers, en remplaçant bien entendu les syndiqués par de pauvres campagnards inconscients qui sont enrôlés d'office dans la jaquette ; ceux-là, au moins, auront l'échine souple et se laisseront bien plus facilement exploiter.

Si c'est un petit syndicat, les vampires sont moins embarrassés pour le démolir ; ils révoquent tout simplement les quelques militants qu'il y a en tête, et l'affaire est faite. C'est, on s'en rappelle, ce qui est arrivé l'année dernière à nos camarades de la N.-C.-L.-T. C'est ce qui arrive journellement à une quantité de militants appartenant à des petits syndicats. Si, à force d'être opprimés et pressurés, les malheureux essaient de reformer leur bataillon, les potentats, soutenus des pouvoirs publics, mettent tout en branle pour entraver la reconstitution du syndicat.

Dernièrement, la Fédération des transports, connaissant dans quelles conditions étaient exploités les camarades de la N.-C.-L.-T., avait pris l'initiative de reconstituer leur syndicat.

Presque tous les employés avaient répondu à l'appel de la Fédération ; un bureau provisoire avait été chargé, par cette réunion générale d'élaborer les statuts ; une réunion générale devait avoir lieu sous peu pour sanctionner les travaux de ce bureau et nommer un bureau définitif.

Mais l'ogre Guillon, le directeur de cette compagnie, a une peur terrible de ce syndicat ; aussi, et à seule fin de faire échouer la reconstitution, il vient de frapper de renvoi un des meilleurs membres du nouveau bureau et d'indiquer quatre jours de mise à pied à celui que l'assemblée avait déjà désigné pour remplir les fonctions de secrétaire général.

Dans cette compagnie, tous les employés soupçonnés d'être capables de se mettre en tête du syndicat sont également intimidés, menacés et visés pour la révocation ; c'est le régime de la terreur pour ceux qui osent regarder l'oppression en face.

Eh bien, malgré que les pouvoirs publics font la sourde oreille, nous disons à l'unique Guillon que le syndicat des employés de sa compagnie vivra et que, avant peu, nous lui donnerons des preuves de sa vitalité.

A maintes reprises, dans nos délégations aux pouvoirs publics, nous avons signalé des cas de violations syndicales à peu près identiques à ceux que nous venons de citer plus haut ; chaque fois, ces mêmes pouvoirs publics nous ont ri au nez et ont pris la défense des administrateurs et directeurs qui sont, à leurs yeux, les plus grands philanthropes du genre humain !

Voilà comment ils font respecter les lois qui donnent quelques libertés aux travailleurs.

Ce sont les travailleurs qui nourrissent les pouvoirs publics et ceux-ci, au lieu de faire respecter les quelques améliorations acquises par d'énormes sacrifices, se sont les complices des exploitateurs et les laissent commettre toutes sortes d'injustices pour réaliser des bénéfices.

Pour eux, le public et le personnel sont quantité négligeable ; ils sont les alliés des compagnies de transports pour démolir les syndicats ouvriers.

Voilà leur but.

Devant un pareil état de choses, montrons que nous ne sommes plus leurs dupes et dévotions publiquement cette complicité pour que les travailleurs soient fixés sur l'intervention des pouvoirs publics.

C. LEGOUHY.

La Marmelade Lucullus

STÉPHANOISE

L'ÉCRASEMENT DEFINIF

La réunion de la rue de la Vierge. — Les employés municipaux mis à la raison. — 500 voix contre l'ordre du jour de confiance.

S'ils ne sont pas contents de la réunion publique qui a eu lieu samedi soir, rue de la Vierge, les Lucullus sont vraiment difficiles et, à moins de vouloir être rossés à coups de triques, je me demande ce qu'ils peuvent désirer de plus.

500 personnes environ remplissaient la salle d'école maternelle que le maire Ledin octroie à ses amis et, refusent naturellement, à ses adversaires.

C'est un nommé Favre qui est proclamé président. Et c'est un nommé Blondel qui, cette fois, lit le rapport sur la gestion municipale. C'est toujours le même rapport ne parlant d'aucune des grandes questions à l'ordre du jour, et se bornant à détailler les dépenses faites par le conseil municipal, au point de vue de l'assistance publique, dépenses qui auraient pu être faites aussi bien par un conseil municipal réactionnaire.

On écoute péniblement cette lecture. De tous les points de la salle on entend, à chaque instant, des interruptions de ce genre :

Et le Lignon ?

Et l'arrêté de Barnum !

Et les subventions aux jeux de boules ?

Et la mère de famille que Ledin a fait mettre au violon, au lieu de lui donner un secours ?...

Dès le début, la séance promet d'être houleuse. Il est facile de prévoir qu'elle ne tournera pas à l'avantage des Lucullus.

La salle est en effet composée pour la très grande majorité des éléments socialistes révolutionnaires.

Tous les membres du Cercle de l'Est, notamment, sont venus assister aux débats.

Ils ne laisseront pas escamoter la discussion.

Les conseillers sont très peu nombreux. Nous ne pouvons que constater la présence des citoyens Jacquemond, Thomas, Fourneyron, Conil et Cotta. Et encore ne sont-ils pas restés jusqu'à la fin.

Tous les autres ont brillé par leur absence...

Le maire Ledin et son inséparable Petit Lapin ont prudemment évité de se montrer.

Désertant le champ d'honneur, Petit Lapin a pris peur !...

Si les élus et les maires se sont abstenus, par contre tous les valets, tous les employés municipaux, tous les assommeurs officiels sont présents.

On en voit sur tous les points de la salle.

Le chef des assommeurs, Le Bulon, est à son poste, en face le bureau, prêt à l'attaque.

Mais cette fois les assommeurs municipaux, les « bulons » de la municipalité Ledin ont reçu une tripotée complète.

Ce sont eux qui ont été passés à la porte et qui ont reçu des marrons sur la... gueule.

Deux surtout ont reçu une première correction dont ils se souviendront.

C'est, d'abord, le « Bulon » lui-même et c'est ensuite le concierge de l'école de la rue des Chappes, ce bouledogue enragé qui défend sa patée. Et ce n'est que la première correction.

Enfin, les merles ne chantent pas toujours comme les grives !...

La lecture du rapport terminée, la parole est donnée au citoyen Piger, qui se borne à répondre à Julien la fraude au sujet des attaques que celui-ci a dirigées contre lui.

Il est faux, dit-il, que la voiture des chiens ait transporté de futs pour mon commerce.

On m'a reproché d'avoir relevé 144 contraventions de police.

Cela est inexact. C'est 500 contraventions au moins que j'ai relevées. Et je m'en félicite. (Applaudissements unanimes).

On m'a reproché qu'un de mes représentants aurait promis de me parer, en ma qualité de député, une faveur à un client fonctionnaire.

Cela est faux.

Je ne suis qu'un petit député, qui remplit son mandat de socialiste révolutionnaire, mais qui se garde bien d'aller faire la courbette devant les ministres.

On sait bien que je ne puis faire des promesses, que je ne pourrais tenir. (Applaudissements).

Après le citoyen Piger, prennent successivement la parole, les citoyens Lescur et Deloche, qui font une sévère et juste critique de la gestion municipale des Ledin et consorts.

Lescur démontre qu'au lieu d'organiser les travailleurs, Ledin n'a cherché qu'à les désorganiser.

On a essayé de faire de la Bourse du travail de Saint-Etienne une succursale de la municipalité.

C'est l'avachissement complet voulu et imposé par la Lucullus du conseil.

On a exclu Argaud pour avoir défendu les principes socialistes. On n'a pas voulu exclure Julien qui a fait la fraude.

Voilà comment ils comprennent le socialisme.

Deloche parle de l'œuvre néfaste du Lignon, de la suppression des octrois, de l'augmentation des gros traitements, des réceptions ministérielles, en un mot de toutes les belles œuvres anti-socialistes de la municipalité Ledin, qu'oublie volontairement le rapport.

Lescur et Deloche sont très applaudis.

Puis vient ensuite à la Tribune, Julien le fraudeur, qui ne désarme pas et fait preuve d'un culot phénoménal.

Il est innocent comme l'agneau qui vient de naître.

Il a bien fait la fraude, mais qu'est-ce que cela ? Une vètille !...

Il s'adresse, dit-il, aux vrais travailleurs et non pas aux **sans travail professionnels** !...

Ces paroles insolentes et injurieuses pour l'assemblée soulèvent, un chambard indescriptible.

Tout le monde proteste vivement.

— Crapule, dit l'un, tu n'es pas un *sans travail professionnel* maintenant que tu as la galette et que tu es beau comme un prince !

— Sale individu, dit l'autre, maintenant que tu as ce qu'il te faut, tu as l'audace de nous injurier, d'insulter à notre misère !

Et ainsi de tous les côtés, tombent comme la grêle des apostrophes virulentes de ce genre.

Julien la fraude essaye de placer une rectification.

Mais il lui est désormais impossible de parler. On ne veut plus l'entendre.

Le citoyen Ferdinand Faure prend alors la parole et rappelle différents incidents relatifs au député Charpentier et au maire Ledin, incidents qui démontrent qu'ils ne sont ni l'un ni l'autre des socialistes.

Crozier vient ensuite tenter l'apologie de la municipalité.

Il est hué d'importance.

Il ne peut parler qu'au milieu des interruptions violentes et incessantes.

Entre temps, le président Favre s'était retiré, et le citoyen Tardy avait été nommé à sa place.

Faites silence pour entendre le citoyen Crozier, dit Tardy ; on lui répondra ensuite.

— Je n'ai pas besoin de la bienveillance du président, riposte Crozier ; Je me ferai bien entendre tout seul.

Les épinards sont plus en plus gâtés entre Tardy, lieutenant de Piger, et Crozier, lieutenant de Ledin.

Crozier est obligé de se retirer sous la désapprobation générale, sous les sifflets de tous.

Le citoyen Besson termine la discussion, en comparant l'œuvre accomplie par les municipalités socialistes du Nord et celle accomplie par la municipalité de Saint-Etienne. Une œuvre puissante et féconde a été faite à Lille notamment où tous les travailleurs sont organisés.

Une œuvre néfaste de désorganisation et de désorientation a été faite à Saint-Etienne.

On applaudit vivement.

La clôture est prononcée.

Le président a reçu de Crozier un ordre du jour de confiance en faveur de la municipalité.

Il le met aux voix.

Autour de Crozier et de Bouchard, six personnes lèvent chacune leurs deux mains.

A la contre épreuve, c'est-à-dire contre la confiance, tous les autres assistants, c'est-à-dire environ 450 à 500 citoyens, lèvent la main !...

C'est l'écrasement complet, général, définitif.

A quand la prochaine réunion ?

Il est probable que l'on ne se battra plus faute de combattants !...

A moins cependant que le **renard** veuille, lui aussi, en prendre pour son grade !...

J. JOURJON.

—

Au dernier moment, nous apprenons que la municipalité ne veut pas s'avouer vaincue.

Elle organise pour ce soir samedi une nouvelle réunion au Théâtre. Elle compte sur le concours du **renard** et **sauveur** Briand.

un léger atome d'amour propre et de dignité, ce dont je doute fort, avant que vous mandants en arrivent à la mesure que vous signale plus haut !

Ecoutez les clameurs publiques crier : Démission ! Démission !

Pierre DELOCHE.

Aux Socialistes Révolutionnaires

Aux écœurés de la Sociale Lucullus stéphanoise

Nos édiles stéphanois n'osent plus se présenter dans les réunions de cantons.

Après la réprobation générale dont ils ont été l'objet de la part des électeurs réunis à la Vierge et aux Franch-Maçons, les conseillers municipaux ont jugé prudent de ne pas continuer le compte-rendu du mandat dans ces conditions.

Dans une réunion plénière des comités des quatre cantons tenue mardi ou il a été question de l'exclusion du P. S. F. du député Piger, il a été décidé qu'une grande réunion aura lieu au théâtre. Les élus municipaux ont jugé prudent de ne pas continuer le compte-rendu du mandat dans ces conditions.

Les Comités Nord-Est et Sud-Est du Parti socialiste révolutionnaire font un appel pressant à tous les travailleurs conscients, à tous les socialistes sincères, à tous ceux enfin qui ne se sentent point laisser embrigader dans la Lucullus, pour se rendre en grand nombre à cette réunion.

Il est temps enfin de montrer une fois pour toutes, aux traitres de l'Hôtel de Ville, qu'on ne trahit pas impunément son mandat.

La Fédération des Comités Nord-Est et Sud-Est de St-Etienne.

Petite Gazette

Leur battage

On sait que nos républicains allaient et nos socialistes à l'eau de rose quand ce n'est pas à l'eau du Jourdain font un battage considérable au sujet du *Denier des écoles*.

Sous le prétexte de venir en aide aux enfants pauvres, ils demandent de l'argent partout, organisant, dans le but d'en avoir, de grandes fêtes ou de grandes conférences pour mettre en évidence quelque grand manitou.

A quoi sert l'argent recueilli ainsi ?

Croyez-vous qu'on l'emploie immédiatement à soulager les enfants pauvres ?

Erreur !

Le battage et la réclame suffisent à nos charlatans Lucullus.

C'est ainsi qu'un de nos confrères de Lyon nous donne la situation du *Denier des écoles* de la ville de Lyon :

Avoir en caisse, net au 30 septembre 1898.....Fr. 18.477 30

Avoir en caisse, à ce jour : 1^{er} septembre 1902.....Fr. 41.703 90

En quatre ans, on a plus que doublé le capital.

Et ce capital est ainsi placé :

En dépôt à la recette municipale de la ville de Lyon.....14.000 »

10 obligations chemins de fer P. L. M. en dépôt à la Banque de France.....4.727 55

33 obligations chemins de fer P. L. M. en dépôt à la Banque de France.....14.927 40

En dépôt à la Caisse d'épargne.....7.917 70

Espèces en caisses chez le Trésorier.....131 25

Total égal.....Fr. 41.703 90

Est-ce faire du Socialisme ou du Capitalisme ? cela ?

Pendant ce temps, il est des enfants du peuple qui n'ont pas de chaussures aux pieds et l'estomac vide.

Mais Agnès n'en est pas moins un grand socialiste, sacré Empereur de Lyon et de Villeurbanne !

Saluez Victor Embaudruche !

D'un autre côté, pour le *Denier des écoles* de Lyon, on relève sur le « bilan financier », pour l'année 1902 :

Secours distribués aux vieillards, net.....1.760 »

Imprimés, fournitures de bureau 306 fr. 20, frais d'encaissement, de propagande et de timbres, 386 fr. Total.....692 20

Ce résultat n'est-il pas ridicule et scandaleux à la fois ?

692 francs 20 de frais pour une distribution de 1.760 francs de secours ?

On ne saurait se montrer plus cynique que le monde — surtout du bon peuple.

J. R.

Auxiliaire inattendu

Sous ce titre audacieux, « l'Avenir des Travailleurs » — titre équivoque de l'ancienne et défunte « Croix du Forez » — reproduit chaque semaine quelques-uns de nos articles contre les Lucullus.

Que nous soyons ennemis et ennemis irréconciliables entre Lucullus et socialistes révolutionnaires, cela est notre affaire et non celle de « l'Avenir (1) des Travailleurs » (2).

Nous pourrions lui demander si l'amour et la concorde régnent bien aussi dans son propre camp. Nationalistes et libéraux sont-ils bien d'accord ? Et « l'Avenir des Travailleurs » ne représente-t-il pas un petit clan de cléricaux, jugés trop compromettants et trop compromis par tous les politiciens malins et de marque du parti réactionnaire ?

Auxiliaire inattendu, dit-on.

Il y en a un, en effet, et cet auxiliaire inattendu, ce n'est autre que Aristide Briand. Ne vient-il pas, dans son rapport sur la séparation des Eglises et de l'Etat, de proposer une rente de 600 francs par chaque curé, rente que payeront les contribuables ?

Et c'est 300 francs que l'on propose pour les mineurs risquant tous les dangers, faisant un travail épuisant, après 30 ans de service et à 55 ans d'âge !

Le voilà, l'auxiliaire inattendu.

Abel MAIRE.

Les Franch-Maçons

On annonce que M. Pichon, résident gé-

néral en Tunisie, va donner sa démission.

Ce franc-maçon ne veut pas qu'on expulse les congrégations.

Il nous rappelle Doumer qui, au Tonkin, faisait venir des frères de la doctrine chrétienne, des jésuites.

Ces francs-maçons sont tous les mêmes. Ils font de l'anticléricalisme pour arriver, pour être élus députés, pour devenir résidents au Tonkin ou en Tunisie.

Une fois arrivés, ils ne pensent plus à leurs anciennes opinions, au peuple. Ils ne pensent qu'à eux-mêmes.

Et ils se mettent du côté des congrégations qui ont de l'argent, qui en ramassent, qui ont une influence sur les électeurs, qui font faire de beaux mariages.

La franc-maçonnerie est remplie de fumistes qui ne sont jamais lassés d'exploiter le peuple.

Ils l'ont exploité sous tous les régimes. Et c'est pourquoi, sous l'Empire, ils avaient mis à leur tête le maréchal Magnan, un des fusillards du Deux-Décembre.

Ces anticléricals francs-maçons ne sont anticléricals que parce que nous sommes en République et que le peuple n'aime pas les curés.

Mais, eux, ces francs-maçons effrontés envoient leurs femmes et leurs enfants à la messe, quand même, ils n'y vont pas eux-mêmes.

Doumer et Pichon ont été élevés sur les genoux de la franc-maçonnerie.

Ce sont de beaux produits.

Et si demain l'Empire revenait, ce Doumer serait bien capable de se faire donner des galons par quelque maréchal Magnan, afin de figurer dans l'état-major du nouvel empereur.

Des aristocrates ! et pas autre chose.

Le peuple ne comprendra jamais jusqu'à quel point il a été toujours et toujours exploité.

La poutre et la paille

On lit dans le *Temps* : « Depuis que l'institution des conseils de guerre est battue en brèche et qu'on voit diverses personnalités civiles prendre l'habitude d'intervenir pour protéger des militaires qui se mettent dans de mauvais cas, les désordres se multiplient dans l'armée. »

Le *Temps*, qui se plaint de l'intervention civile dans les affaires judiciaires militaires, voudrait-il nous dire ce qu'il pense des tribunaux qui condamnent à un an d'emprisonnement un commandant coupable d'avoir menacé de mort un général et à sept ans de travaux publics un soldat qui a dit : zut ! à son caporal.

Liberté de la chasse et de la pêche

La chasse est en pleine activité pour les bons bourgeois.

Profiteurs nous rappelle que les socialistes ont déposé à la Chambre une proposition de loi tendant à la liberté de la chasse et de la pêche. La voici :

Article premier. — La chasse et la pêche sont libres, ouvertes à tous, sans qu'il y ait, désormais, besoin de permis de chasse et de pêche, et de port d'armes.

Art. 2. — Un règlement d'administration publique déterminera : les conditions d'exercice de cette liberté de chasse et de pêche, de telle sorte que, dans l'intérêt public, l'agriculture et la production agricole soient protégées, les animaux utiles conservés, le repeuplement des cours d'eau, la sècheresse et le développement de la pisciculture assurés.

Art. 3. — Il y aura plus de chasses et de pêches possédées et affermées, et par conséquent, plus de gardes chasses et de pêcheurs, que les agents publics, chargés par l'Etat, les départements et les communes, de veiller à l'observation de la loi et des règlements.

Art. 4. — Toute contravention à la loi et aux règlements, en entrainera l'affichage au mur du domicile de celui qui s'en sera rendu coupable, à la mairie des communes de ce domicile et du lieu où s'est produit la contravention.

Si la contravention était plus grave, cette publicité serait augmentée, par voie d'affichage, de publication dans la presse, de proclamation par les crieurs publics, en rapport avec la gravité de la contravention.

Toutes les fois que le contrevenant sera en situation de payer, ne vivant pas de son salaire, il aura à payer les frais de cette publicité.

Art. 5. — Une loi spéciale établira pour tous les chasseurs un impôt progressif, avec le nombre de leurs chiens, chevaux et équipages de chasse. La moitié du produit de cet impôt reviendra aux communes du domicile et des lieux de chasse de l'impé-

Art. 6. — Toute disposition légale ou réglementaire, contraire aux dispositions de la présente loi, est abrogée.

Petits Etats d'Europe

Il existe de petits Etats qui sont heureux et ont cependant un brin d'histoire qui fait mentir l'adage.

Citons deux lopins du sol européen où l'on trouve un abri sûr contre la tourmente politique et sociale : le premier c'est la petite république d'Andorre, chère aux chevières. Elle mesure cinquante kilomètres de circuit.

Jusqu'à la Révolution, c'était une vallée indépendante, où le service de la justice était assuré par des *viguers* que nommait l'évêque d'Urgel et le comte de Foix. Depuis un décret français de 1806, un viguerie est pris dans le département de l'Ariège et l'autre dans l'évêché espagnol d'Urgel.

La république a des Cortès de 24 membres et paie un tribut annuel de 960 francs à la France.

L'autre Etat minuscule, encore plus heureux puisqu'il n'a pas de dette publique, est la principauté de Lichtenstein, strictement indépendante, quoique une étreinte à l'Autriche.

Bornée par le Rhin, les Grisons, Saint-Gall et de Vorarlberg autrichien, la principauté a un *landtag* de 15 membres élus à deux degrés ; elle n'a pas de service militaire et ses recettes excèdent ses dépenses du double.

C'est tout comme chez nous !

TERRENOIRE

En bon chemin...

Nous apprenons que dans sa réunion de samedi dernier, la commission municipale, comprenant les grands socialistes Denzières, Malmat et Pierre Murgue, a voté une somme de deux mille francs pour recevoir les grosses légumes lors de l'inauguration de la nouvelle mairie, inauguration qui doit avoir lieu très prochainement.

Voilà donc encore deux mille francs qui vont rejoindre les quinze cents francs gaspillés pour l'horloge. Ils vont bien nos conseillers municipaux, en cette période, crise de commerciale et de chômage meurtrier pour tous.

Et dire qu'un pauvre diable, tout récemment, s'est suicidé par misère chez le conseiller municipal Jacquemond !

On sait que le maire, prétextant que les finances de Terrenoire étaient en marmelade, avait refusé de mettre à la charge de la commune les frais de son enterrement !

Voilà l'humanité et le socialisme de nos municipaux Lucullus.

Ils sont socialistes dans les paroles, mais dans les actes il y a plus que de fleffés égoïstes et de parfaits opportunistes.

C'est ainsi qu'ils se disent anti-cléricaux et qu'ils ne cessent de donner des gages au cléricisme.

Ils crient : a bas la calotte !

Et ils vont se marier à l'église comme Tauleigne.

La violence contre les processions et contre les frères, comme Lachaux, mais leurs enfants vont aux écoles congréganistes et leur femme verse 50 francs pour faire rétablir les processions.

Denzières, par exemple, ne se pose-t-il pas en farouche mangeur de curés ?

Cependant sa femme, Mme Denzières, fait partie des Confréries du Rosaire et de la Bonne Mort. Nous trouvons son nom à la page 12 (chef de Dizaie Mme D...) d'une petite brochure datée de 1902 et portant le titre : *Paroisse de Terrenoire, Confréries et Congrégations*.

Tout cela est bien édifiant.

Ces pseudo socialistes ne sont que des politiciens à double face : une cherchant à plaire aux travailleurs et une cherchant à faire bientôt les uns et les autres ver-

ront clair dans ce petit jeu et les balayeront comme des fumistes qu'ils sont.

A. L.

Fédération Régionale des syndicats ouvriers du Sud-Est

CONGRÈS RÉGIONAL

SYNDICATS OUVRIERS

Unions locales et départementales de la Région du Sud-Est

C'est demain dimanche que se tiendra à Rive-de-Gier le Congrès de la Fédération régionale des syndicats ouvriers du Sud-Est.

De nombreuses adhésions sont parvenues au siège de la Fédération.

Les syndicats de Lyon seront représentés par au moins 20 délégués, ayant chacun cinq mandats.

La Fédération des syndicats de Saône-et-Loire y sera représentée par le citoyen Merzet, délégué de Montceau. Un délégué représentera la Fédération des syndicats de Bourg (Ain). Les syndicats de l'Isère et de l'Ardèche seront aussi représentés.

Le but est d'unifier et de centraliser tous les efforts.

Etre à même d'avoir, par organisation régionale basée et appuyée sur l'unité ouvrière, la puissance de rayonnement et de pénétration capable de porter, jusqu'en nos petites communes industrielles et agricoles, l'action bienfaisante de l'organisation syndicale.

Ordre du jour :

1^{er} De la nécessité des fédérations (ou Unions) départementales des Syndicats divers ; leurs relations entre elles dans la région ;

2^e De l'application des décisions des Congrès nationaux des Syndicats (Confédération générale du Travail). Questions à présenter au Congrès de Bourges en 1904 ;

3^e La propagande syndicale dans la région du Sud-Est ;

4^e Le chômage et la diminution des heures de travail ;

5^e L'organisation pour la grève générale.

Le Congrès aura lieu, à la Bourse du Travail de Rive-de-Gier (Loire), rue de la Barrière, 3.

La première séance s'ouvrira demain dimanche à 9 heures du matin. Le dimanche au soir, la Fédération locale des syndicats de Rive-de-Gier organisera une grande réunion publique avec le concours des militants de la région.

Pour la Fédération régionale des syndicats ouvriers du Sud-Est :

Le Secrétaire général, B. BESSET.

Parti socialiste révolutionnaire de Lyon

UNITÉ DES FORCES RÉVOLUTIONNAIRES LYONNAISES

Dans sa réunion du 7 octobre le Parti Socialiste révolutionnaire de Lyon a voté l'ordre du jour suivant :

Le Congrès de Reims a décidé que le Parti socialiste révolutionnaire de Lyon ne faisait pas partie du « Parti socialiste de France » et ne pouvait se réclamer de lui.

Nous tenons à faire les rectifications suivantes :

1^{er} Nous avons été au Congrès de la Fédération de la Loire, parce que nous y avons été invités. Mais nous n'y avons jamais adhéré officiellement. Nous n'avons donc pu en être exclus ;

2^e Nous ne nous réclamons jamais du Parti socialiste de France tant que la Fédération du Rhône sera entre les quelques mains qui la monopolisent en ce moment ; tant qu'elle sera la chose d'hommes ne cherchant qu'à faire des compromissions électorales avec la Bourgeoisie gouvernante ;

3^e Nous n'entamerons jamais de polémique avec la « Fédération du Rhône », ne lui reconnaissons aucun caractère révolutionnaire et ne la considérons que comme un simple titre.

Nous invitons tous les camarades de Lyon, à quelque groupe qu'ils appartiennent, à venir assister à la réunion prévue qui aura lieu le vendredi 16 octobre, à 8 heures et demie du soir, salle du Labryrinthe, cours Morand, 35 (salle du fond on peut passer par l'allée).

Ordre du jour :

Unité des forces socialistes révolutionnaires de Lyon ; constitution d'une Fédération interdépartementale.

Le Secrétaire, F. RAFFIN.

La Commission : B. BESSET, Louis FORESTIER, THEVENOT, LAURENT, LE-GOUHY, COINDRE, DARMON.

VARIÉTÉ

PROTOCOLE SKRETY

M. Frédéric, directeur du Grand-Hôtel de St-Frédéric, éprouva une singulière émotion le jour où il reçut et lut la lettre suivante :

« Monsieur,

« Les médecins ayant prescrit à Sa Majesté Vladimir IV, mon maître, roi de Galicie, une cure aux eaux de Saint-Frusquin, je viens vous informer que Sa Majesté complète descendre au Grand-Hôtel.

« L'arrivée de Sa Majesté est fixée au 2 septembre. Vous voudrez bien faire préparer, pour Elle et pour sa suite, tous les appartements du premier étage de votre hôtel.

« Je passerai à Saint-Frusquin quelques jours avant la fin du mois d'août, afin de vérifier si les divers détails d'installation ont été bien compris.

« Veuillez agréer, monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

« Général NICOLAS DAMASKINE. « Grand maréchal du palais de S. M. le roi de Galicie »

M. Frédéric pensa se trouver mal de surprise et de joie. Un roi à Saint-Frusquin ! Un roi au Grand-Hôtel ! Quelle baine inespérée.

C'était la première fois que la paisible petite station balnéaire recevait une visite royale ! Quel honneur et quelle réclame !

Il avait quinze jours devant lui pour aménager les appartements du premier étage. Il mit tout son temps, tout son zèle, toute son ingéniosité à cette délicate opération.

Il s'informa des tentures et des couleurs que préférait le roi Vladimir, de ses habitudes, du tabac qu'il aimait. Enfin, il fit en sorte que le roi installé au Grand-Hôtel, n'eût rien à désirer.

Il se procura même un buste de Nicodème VII, père de Vladimir, et, respectueuse attention, le fit placer sur la cheminée du grand salon.

Il n'oublia pas non plus les questions de pure étiquette.

Il alla trouver le chef d'orchestre du casino et lui demanda s'il connaissait l'hymne royal galicien.

— Certainement, répondit le chef d'orchestre... Je connais tous les hymnes nationaux.

— Est-ce que vous pourriez le faire exécuter par votre orchestre lors de l'arrivée du roi au débarrasseur, et toutes les fois que ça pourra lui faire plaisir.

— Certainement... Et je puis même vous proposer quelque chose de tout à fait délicat... Je suis l'inventeur d'une boîte à musique excessivement curieuse. Une simple pression sur la paroi supérieure fait déclancher une bascule d'une sensibilité extrême, et la boîte à musique se met immédiatement à jouer... Je puis en quelques heures la mettre à même d'exécuter l'hymne royal galicien... De votre côté, vous pouvez dissimuler le mécanisme dans le *buen retiro* que vous avez réservé au roi... Quand Sa Majesté s'y enverra, à peine assise elle entendra une musique qui lui est chère, et qui l'aidera à passer d'une manière agréable, quelques minutes d'ordinaire assez prosaïques.

— Excellente idée ! s'écria M. Frédéric radieux... Apportez moi votre boîte à musique demain... Je la ferai installer par mon ébéniste... Si Sa Majesté n'est pas touchée jusqu'à l'âme par cette attention, je veux être empalé sur la grande place de Fatinitza, capitale du royaume de Galicie !

Le lendemain la boîte à musique était installée dans le lieu réservé aux méditations solitaires du roi Vladimir.

Pour s'assurer de la régularité du fonctionnement, M. Frédéric l'essayait aussitôt et le faisait essayer ensuite par toute sa famille.

Et chacun, grands et petits, s'en déclarait non seulement enchanté, mais encore enthousiasmé.

Maintenant, le roi Vladimir pouvait venir.

Dans les derniers jours du mois d'août, M. Frédéric reçut un télégramme lui annonçant, pour le soir même, l'arrivée du général Damaskine, grand maréchal du palais du roi de Galicie.

Il envoya à la gare un landau attelé en poste pour ramener le général à l'hôtel, et il s'installa jusqu'à terre au moment où ce dernier fit son entrée dans le vestibule.

Le général était un homme simple qui n'aimait pas les salamales.

— Redressez-vous, monsieur Frédéric, lui dit-il, et faites-moi visiter les appartements que vous avez préparés pour Sa Majesté.

Et la visite domiciliaire commença immédiatement.

Le général Damaskine observa tout minutieusement.

Il ne se contenta pas d'éprouver de la main le plus ou moins de dureté ou de mollesse de la couche royale ; il s'étendit de tout son long sur le lit afin de se mieux rendre compte de l'état du sommier et du matelas.

Il fuma une cigarette destinée au roi. Et il se déclara satisfait de cet examen.

Il fit également compliment à M. Frédéric de la compétence qu'il avait employée dans le choix des tentures et des couleurs.

M. Frédéric était rayonnant de joie et d'orgueil.

— Alors, dit-il, Votre Excellence est satisfaite ?

— Tout à fait... et je suis certain que Sa Majesté saura reconnaître votre zèle par l'octroi d'un quelconque de nos nombreux ordres nationaux.

— Je suis vraiment confus... mais Votre Excellence désire peut-être se reposer ou prendre une collation... J'ai, à tout hasard, fait préparer un en cas.

— Tout à l'heure, monsieur Frédéric. Nous n'avons pas encore tout vu.

Et se penchant vers l'oreille de M. Frédéric, il lui dit quelques mots à voix basse.

— Quoi ! s'écria M. Frédéric. Votre Excellence désire que je la conduise là aussi !

— J'y tiens essentiellement... Ne savez-vous donc point que c'est en cet endroit que, en 1846, des conjurés avaient établi une machine infernale, et que Ladislas IX, grand-père de Sa Majesté, y succomba, d'une décharge à bout portant ?

« Non seulement il faut que je voie, mais je dois expérimenter par moi-même... »

M. Frédéric fut sur le point de dire au général que la machine qu'il avait fait installer n'avait rien d'infernal.

Mais il réfléchit que, de même qu'il s'agissait d'une surprise agréable pour le roi, de même il convenait de voir l'effet de la dite surprise sur le grand maréchal du palais.

Il conduisit donc le général Damaskine jusqu'au *buen retiro* et le laissa s'y enfoncer.

Aussitôt Madame Frédéric, les petits et les petites Frédéric, et tout le personnel de l'hôtel qui avait suivi à distance, accoururent et, l'oreille presque collée à la porte, attendirent les premiers sons de l'hymne royal.

IMPRIMERIE SPÉCIALE DU "PEUPLE"

Adresser les Commandes aux Bureaux du Journal

Les succès obtenus par l'emploi des emplâtres dans la plupart des maladies expliquent le grand nombre de personnes qui ont recours à ce moyen préservatif et curatif.

Qu'il nous soit donc permis de rappeler ici ce qu'écrivait le docteur Jules dans la « Gazette des Hôpitaux » du 8 mai 1896. Cela est toujours vrai. « Lorsque deux acéphaliques et pathologiques d'une certaine valeur viennent à s'exercer en même temps, le plus puissant atténue l'autre. C'est ainsi qu'on explique le célèbre aphorisme d'Hippocrate : *Duobus laboribus simul obortis non in eodem loco vehementer obscuratur alterum*. Sur ce principe a été fondée la médication transpositive, qui, comme on le sait, consiste dans le déplacement d'une irritation fixée sur un organe important de la vie, au moyen d'une fluxion thérapeutique établie sur un point quelconque de l'économie. Les principaux agents auxquels on a recours dans ces circonstances sont les emplâtres. »

Il y a cent ans, l'ingénieux mécanisme de cette méthode si efficace était à peine soupçonné encore, et les médecins attendaient en quelque sorte à la dernière extrémité pour conseiller l'emploi des dérivatifs externes. Heureusement il n'en est plus de même aujourd'hui, et personne n'ignore que dans les bronchites graves et rebelles, les pleurésies, les pneumonies, les affections du cœur, les hydropisies, les rhumatismes, les points douloureux, les maladies des viscères abdominaux, les lésions du système nerveux central ou périphérique, les révolusifs externes rendent de très grands services. Nous ne pouvons que conseiller l'emploi de ceux qui n'ont aucune action irritante, et, dans ce cas,

L'Emplâtre Barberon

préparé avec de la résine cuite de sapin de Norvège se place au premier rang.

Exiger la marque LE COQ, la signature BARBERON et refuser tout emplâtre vendu au rabais.

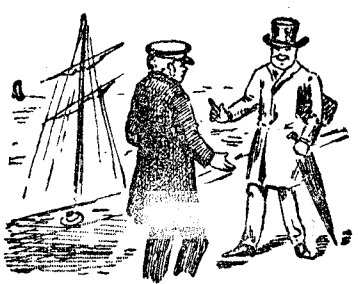
Gros et détail : PHARMACIE BARBERON, place Boivin, 9, à SAINT-ETIENNE (Loire).

Envoi franco dans toute la France contre timbre et mandat. — Vente dans toutes les pharmacies.

— Vente dans toutes les pharmacies.

LA SEMAINE COMIQUE

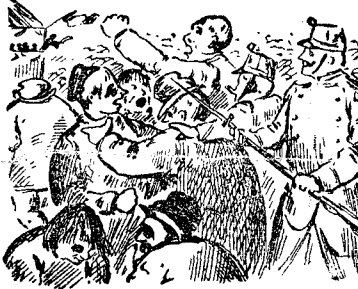
UN REVENANT



— Ouf monsieur... j'ai vu le serpent de mer... il a des crocs longs comme ça !!!

— N'importe... il n'est pas dangereux car il ne mange que des canards.

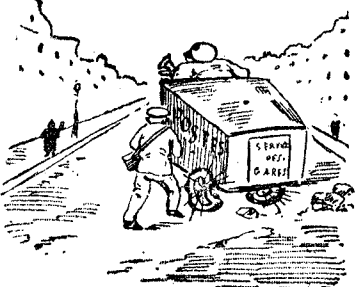
ECHOS DE PARTOUT



« ... La journée n'a été marquée par aucun incident. Le matin il a été procédé à une copieuse distribution de pains. »

C'est sans doute une coquille !

AH ! LE PROGRÈS



Chemin pris à Paris par une lettre pressée, recommandée etc... Ceci vous représente le premier contre temps : la panne du véhicule... à laquelle viendra peut-être s'ajouter la panne de la lettre... égarée ensuite dans un bureau... jusqu'à sa chute finale dans le... panier.

AUX EAUX



— As-tu été aux Eaux cette année ?

— Mais certainement ma chère.

— Où donc ?

— Aux Eaux de Pulna...

AVANT LA RENTRÉE



— Avant d'être élu, il nous promettait la lune...

— Et depuis qu'on l'a nommé il n'a pas même diminué l'absinthe.

— Il a diminué le sucre.

— J'en mène... j'ai la prends pure !...

AU PESAGE



PREMIER JOUEUR. — Veux-tu un bon tuyau ?

SECOND JOUEUR. — J'sors d'en prendre, avec le vent qu'il fait j'ai failli en recevoir deux sur la tête en venant ici...

EN VOYAGE



Comment on se représentait M. Combes pendant ses vacances, alors qu'il est simplement allé en Espagne... comme tout le monde.

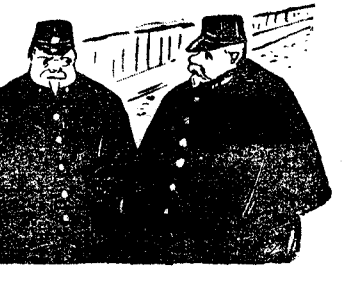
LE SILENCE D'OR



M. COMBES. — Ayant remarqué parmi vous certaines dispositions à vous laisser trop aisément aller à des écarts de langage, je dois vous rappeler que si la parole est d'argent le silence est d'or...

LE GÉNÉRAL (interrompant). — Parfaitement !...

RONDE DE NUIT



— Alors que la particulière a été estournée à Aix-les-Bains.

— Faiblement... qu'on devrait fermer tous ces établissements d'hygiène !

INCOMPATIBILITÉ



LE PRÉSIDENT. — Voyons, mon cher ministre, calmez-vous !... Cet amiral est puni, cela doit suffire.

LE MINISTRE. — C'est un fricot... pas content d'être l'Amiral... voulait aussi être le Maréchal... pourquoi pas le Ministre de la marine tout de suite !...

VINS EN GROS ET SPIRITUEUX SPÉCIALITÉ DE QUINA

RANG aîné
44 et 46, rue Désirée, SAINT-ETIENNE

TERPINE CONCENTRÉE DESCOS

Produit Médaille, Hors Concours. — Spécialement ordonné par les Médecins dans :
RHUMES, BRONCHITES, CATARRHES, ASTHME, OPPRESSION
et les Affections des Voies Respiratoires

PRIX : 3 fr. 50

Vente unique pour St-Etienne : Pharmacie DESCOS, 15, pl. de l'Hôtel-de-Ville
Environ et Département : DÉPOT DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES

AVIS IMPORTANT. — A la suite de nombreuses plaintes de malades n'ayant éprouvé aucun soulagement par l'emploi de la Terpène, et plusieurs substitutions ayant été constatées, demandez, pour éviter les contrefaçons, non produit sous le nom unique de « Terpène concentrée Descos » mais n'acceptez jamais les imitations dérivées dans un but mercantile, sous le nom d'« Elixir concentré de Terpène », « Elixir dosé de Terpène », « Sirop de Terpène », etc., car sous le fameux prétexte de donner quelque chose « valant autant » on vous délivrera une préparation laissant sûrement un « bénéfice beaucoup plus grand » mais de propriétés sinon nulles, du moins fort douteuses.

CHEMINS DE FER DE

Paris à Lyon et à la Méditerranée

Voyages circulaires à itinéraires facultatifs sur le réseau P. L. M. — Il est délivré, toute l'année, dans toutes les gares du réseau P. L. M., des carnets individuels ou de famille, pour effectuer sur ce réseau, en 1^{re}, 2^e et 3^e classes, des voyages circulaires à itinéraires tracés par les voyageurs eux-mêmes, avec parcours totaux d'au moins 300 kilomètres. Les prix de ces carnets comportent des réductions très importantes qui peuvent atteindre pour les carnets collectifs, 50 %, du tarif général.

La validité de ces carnets est de 30 jours jusqu'à 1.500 kil. ; 45 jours de 1.501 à 3.000 kil. ; 60 jours pour plus de 3.000 kil. Faculté de prolongation, à deux reprises, de 15 jours pour les carnets valables 30 jours, de 23 jours pour les carnets valables 45 jours et de 30 jours pour les carnets valables 60 jours, moyennant le paiement d'un supplément égal au 10 %, du prix total du carnet pour chaque prolongation. Arrêts facultatifs à toutes les gares situées sur l'itinéraire.

Pour se procurer un carnet individuel, il suffit de tracer sur une carte qui est délivrée gratuitement dans toutes les gares P. L. M., bureaux de ville et agences de la Compagnie, le voyage à effectuer et d'envoyer cette carte 5 jours avant le départ, à la gare où le voyage doit être commencé, en joignant à cet envoi une consignation de 10 francs. Le délai de demande est réduit à 2 jours (dimanches et fêtes non compris) pour certaines grandes gares.

Prime exceptionnelle

A la suite d'un traité avec une importante maison d'édition, à partir d'aujourd'hui 15 août, nous rembourserons le prix de leur abonnement à tous nos nouveaux abonnés d'un an, en Ouvrages de librairie.

L'abonnement est de six francs. Nous remettons donc pour six francs de livres.

Nos lecteurs auront un abonnement absolument gratuit, tout en se procurant des ouvrages très intéressants, dont nous donnerons la liste.

A VENDRE PAS CHER

Superbe Dictionnaire Lachâtre, en deux volumes reliés et en bon état. S'adresser au bureau du journal.

Ameublements de tous Styles. Sièges et Tentures. Bronzes et Terres-Cuites, Travaux d'Art. Cheminées Boisées, etc. PONCET Aîné, Tapisier-Décorateur, 12, rue de l'Hôpital et rue Gambetta, 48. Ateliers : rue Fontainebleau Saint-Etienne.

Magasin spécial de Meubles et Tentures en location. Banquettes, Portières et Tapis pour Bais et Soirées.

Plans, Croquis et Devis sur demande. Saint-Etienne, médaille d'argent. Naples, médaille d'or.

CONSTRUCTION DE CYCLES

M. BOUTEYRE

Mécanicien

à la Terrasse (maison Rey)
SAINT-ETIENNE (Loire)

TRAVAUX DE PRÉCISION

Spécialité pour Cycles de course

Réparations en tous Genres

CAPÉ DE LA SOURCE

G. BARBIER

14, Rue Praire

CONSOMMATIONS DE 1^{er} CHOIX

Tripes à la Mode de Caen

PRIX DES PLUS MODÉRÉS

Pernod à 15 et 25 cent.

Tripes à la mode de Caen, 0,60

Café des Villas Louis Garinier, 104, cours Fauriel, Saint-Etienne. Vins du Beaujolais, consommations de premier choix. Cassé-croûte. On prend des pensionnaires.

CORDONNERIE B. Besset, 120, rue Garibaldi, Lyon. — Se recommander tout particulièrement aux camarades socialistes et syndiqués.

Anthracites Charbons de toute provenance. **Jules REVOL**, entrepositaire, rue des Forges, 27, St-Etienne. et Agglomérés Livraisons à domicile pour toutes quantités.

Boîtes aux commandes : Place de l'Hôtel-de-Ville, 3 ; rue Michelet, 63 ; place Jacquard, 13.

Café Argaud angle des rues de Lodi et Gêrentet, à ST-ETIENNE. Rendez-vous des Camarades. Consommations de premier choix.

Bouillon du Grand-Moulin

MEN BE 8 — Rue du Grand-Moulin — 8

SAINT-ETIENNE

Repas à 1 fr. 50, 2 fr., 3 fr. et au-dessus. — Service à la carte à toute heure — Bonnes consommations.

Nous recommandons le **Bouillon du Grand-Moulin** à tous les camarades de passage à Saint-Etienne

AVIS

L'imprimerie **SOULIER**, rue Praire, 16, informe le public qu'elle a pour représentant notre ami **Pierre Deloche**, route de Saint-Chamond, 65. Prière de lui réserver bon accueil.

Ferdinand FAURE

Renseignements commerciaux et divers

CONTENTIEUX — RECOURS

Défense devant les Tribunaux de Commerce et de Paix
LIQUIDATIONS — EXPERTISES
Vente et achat de fonds de commerce et d'immeubles

CABINET :

Place Marengo

Angle des rues Gêrentet et de Lodi

Allumeur à Gaz

"LE PRATIQUE"

Système breveté S. G. D. G.

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance un appareil allumeur **LE PRATIQUE**, système breveté S. G. D. G., le plus perfectionné jusqu'à ce jour.

Cet allumeur est construit en aluminium, d'une solidité et d'une élégance incomparable.

Le but de cet allumeur est :

1^{re} La facilité d'éclairage et régularité d'incandescence ;

2^{re} Le conservateur des manchons et des verres ;

3^{re} La sécurité absolue. Aucun danger n'est possible, car on ne peut oublier de fermer soit le compteur soit la clef du bec, puisque à la moindre fuite, le gaz s'allumerait. Donc l'asphyxie et l'explosion sont évitées.

4^{re} Cet allumeur sert en même temps de fumivore. Nous garantissons notre appareil pendant une année de tous vices de construction et de bon fonctionnement.

Pour les années suivantes, la dépense sera très minime, car nous avons à la disposition de nos clients des pillules de rechange.

Pour assurer la bonne exécution, nous faisons tout par nous-mêmes. Nous n'avons aucun agent.

Nous aurons l'honneur de vous présenter sous peu notre allumeur.

Pour faciliter nos clients, nous avons établi un bureau chez M. GARELLA, café de la Bourse, place Marengo, 4, où nos clients pourront adresser leurs demandes et, en même temps, voir fonctionner l'appareil.

Le prix de notre allumeur est de 3 fr. 50, mis en place,

Les pillules de rechange, 0 fr. 50.

PEYRARD, AUBRY & BASSET.

Près la place Chavanelle 29, Rue du Chambon, 29 Près la place Chavanelle

Ouverture d'un Magasin de Détail dans la Fabrique

CORDONNERIE FRANÇAISE

Il manquait à Saint-Etienne une **GRANDE MAISON DE CORDONNERIE** spécialement organisée pour les besoins de la Population travaillant ou l'ouvrier, l'employé aussi bien que l'artisan des campagnes puissent trouver tous les genres de chaussures à des conditions de qualité et de prix défiant toute concurrence.

Frappée de cette situation et voulant éviter les risques de pertes que la vente en gros fait toujours courir, la CORDONNERIE FRANÇAISE a décidé de créer dans sa fabrique même, c'est-à-dire sans frais généraux, un magasin pour la vente directe au consommateur des produits de sa fabrication.

Basée sur le système qui a fait l'immense succès des Grandes Cordonneries à Paris, Lyon et autres villes importantes la **Cordonnerie Française** aura pour principe absolu de vendre en détail au prix de fabrique et de supprimer tout intermédiaire entre le fabricant et le consommateur, afin d'arriver à faire un chiffre sans courir aucun risque.

Pour atteindre ce but, trois moyens principaux sont employés par la **Cordonnerie Française** :

1^{re} La réduction au minimum de tous les frais généraux ;

2^{re} La suppression des risques de pertes par la vente exclusivement au comptant ;

3^{re} La vente à prix fixe. Toutes les marchandises sont marquées en chiffres connus.

A la **Cordonnerie Française** pas de frais inutiles, là il n'y a ni tentures, ni glaces, ni dorures ! On ne fait pas de crédit, donc jamais de pertes ! Voilà pourquoi on peut vendre bon et bon marché.

Chaussez-vous à la **CORDONNERIE FRANÇAISE**, vous économiserez 30 0/0

29, Rue du Chambon, 29

SUCCURSALES

Le Soleil, 48, grande rue du Soleil. Grand-Croix, 46, rue de Lyon. Feurs, 2, rue d'Urté, 2. Chambon-Feugerolles, 24, rue Gambetta. Rive-de-Gier, 43, rue de Lyon. Saint-Galmier, 11, rue Nationale. Firminy, 4, rue du Marché. Monbrison, 47, rue Tupinier. Chazelles-sur-Lyon, r. la Gare (angle rue Papillon)

Pour faciliter les acheteurs des environs, la Cordonnerie Française installe des succursales aux adresses ci-dessus. Les prix vendus dans ces succursales seront les mêmes que ceux de la Fabrique.

Déménagements en tous genres

Transport et Camionage

Anthracites, Agglomérés

BIÈRE DE CONSERVE

Fabrique

DE LIMONADES GAZEUSES

COQUAND

6, rue de la Chance

Boite aux lettres, RUE DE FOY, 19

FABRIQUE DE GRANDES LIQUEURS

Hygiéniques, végétales et bienfaisantes

JALLON & BONNARD

23, rue Marengo, et 12, rue St-Honoré. - ST-ETIENNE

Buvez et Offrez à vos Amis, ses **PRODUITS RECOMMANDÉS**

La Menthe des Familles L'Elixir Végétal des Sept-Pins
Liqueur superline digestive et rafraichissante Grande Liqueur de dessert

ABSINTHE, CITRONNADE, CASSIS, QUINA, GENTIANE
et Liqueurs supérieures de toutes sortes

DEPOT GÉNÉRAL DES PRODUITS DU PATRONAGE